

— D'autres grands événements ont agité la ville.

On se rappelle que le Conseil municipal de Lyon avait voté, dans sa séance du 30 décembre dernier, les conclusions d'un rapport, rédigé par une commission spéciale, composée de : MM. Benoit, Degoulet, Bouvatier, Perret et Vallier, chargée de présenter un projet de taxe en remplacement de l'octroi :

« Nous nous proposons, disait le rapport, de frapper la propriété foncière d'une taxe de 50 cent. o/° de capital, les créances hypothécaires y comprises, nous aurons de ce chef au moins 4 millions 500,000 fr.

« Les loyers de 500 fr. paieront 1/10^e du total du loyer, soit 50 fr. Ceux de 1,000 fr. 1/9^e soit 111 fr. 50 c. Ceux de 1300 fr. 1/8^e, soit 187 fr. 50 c. Ainsi de suite jusqu'à ceux de 5,000 fr. qui sont taxés à 1/4, soit 1,250 fr.

Les loyers au-dessus de 5,000 francs, sans distinction, sont frappés d'une contribution d'un tiers.

Des difficultés s'étant produites pour la perception de cet impôt, nos finances se sont trouvées un peu à court.

De là des craintes, exagérées sans doute, des embarras et des plaintes à n'en plus finir.

Le Conseil municipal s'en est tiré avec beaucoup d'esprit. Par délibération du 30 juin 1871, il a rétabli les octrois.

Grâce au zèle de son directeur M. Olibo, qui, en trois jours, a réorganisé tous les services, la nouvelle administration a fonctionné le 4 juillet, cela n'a souffert aucune difficulté.

Puis le même jour, 4 juillet, la municipalité a voté trois millions pour l'établissement de la Faculté de médecine. Pussions-nous aboutir.

— Puis Lyon, qu'on croyait appauvri, a pris pour 130 millions du nouvel emprunt. Marseille ne s'était inscrit que pour 64. Le Havre 40. Nantes et Rouen 38. Toulouse 17, Reims 12. Honneur à Metz et à Strasbourg qui, dans leur patriotisme, ont su trouver chacune 20 millions qu'elle ont offert à la mère patrie.

— Enfin, divers projets reviennent sur l'eau.

— D'abord, rebâtera-t-on le théâtre des Célestins?

— Certainement.

— En quel endroit?

— Au même, avec tous les perfectionnements que l'art le plus avancé a découverts. Ainsi, la salle ne sera pas trop vaste, pour que les couplets de vaudeville et les saynettes puissent s'entendre facilement, et cependant il y aura une foule plus grande qu'aujourd'hui, parfaitement à son aise. On aura chaud pendant l'hiver et frais pendant l'été, un vrai paradis. On circulera sans encombre, on s'en ira sans se pousser; les incendies seront impossibles et, pour comble de faveur, on jouera tous les chefs-d'œuvre de l'esprit humain et le prix des places sera abaissé.

C'est à se demander s'il n'est pas bien heureux que le vieux théâtre ait brûlé?

Puis voici l'Administration de l'Exposition universelle qui s'avance, avec son cortège d'ouvriers, d'artistes et de négociants créateurs.

La question est plus grave qu'elle n'en a l'air et on peut l'envisager de deux manières.

Au point de vue de la réussite? — Le succès est certain, mais là est le côté mesquin de la chose.

La pensée grandiose est de montrer qu'après des désastres inouis,